

**ORDRE DES AVOCATS**  
**Barreau de Kinshasa/Matete**  
**Le Conseil de l'Ordre**

N/Réf. : CO/SEC.I/RKK/087 L/2009

Kinshasa, le 9 Juillet 2009

A Monsieur NDUKUMA ADJAYI  
Candidat Avocat au Barreau  
de Kinshasa/Matete

Monsieur,

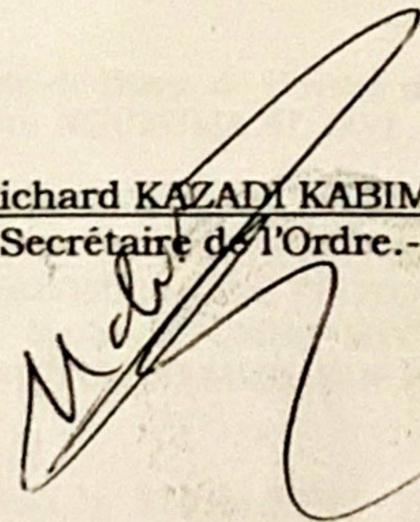
Concerne : Notification V/Inscription à la Liste de Stage  
du Barreau de Kinshasa/Matete.

J'ai l'avantage de vous notifier votre inscription à la Liste de Stage du Barreau près la Cour d'Appel de Kinshasa/Matete, suivant décision n° 087 L/CO/BKM/2009 du Conseil de l'Ordre, intervenue le Samedi 27 Juin 2009.

Je vous invite à vous présenter au siège du Conseil de l'Ordre situé dans l'enceinte de la Concession de la Cour d'Appel de Kinshasa/Matete, 4<sup>ème</sup> Rue, Quartier Résidentiel, à Kinshasa/Limete pour l'accomplissement des formalités préalables au retrait de la Décision et à la prestation du serment d'Avocat.

Avec mes vives et sincères félicitations, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

Maître Richard KAZADI KABIMBA,  
Secrétaire de l'Ordre.-



Siège du Barreau : Concession Cour d'Appel de Kinshasa/Matete, 4<sup>ème</sup> Rue, Quartier Résidentiel, Kinshasa/Limete (RDC) ;

E-mail : [barreaukinshasamatete1@yahoo.fr](mailto:barreaukinshasamatete1@yahoo.fr) ;

Contact téléphonique : Bâtonnier : 0999951674 ; Doyen : 0999947362- 0818194363 ; Vice-Doyen et Prés. d'Etudes, Recherches, Publications et Documentations : 0999982101 ; Secrétaire de l'Ordre : 0818130841 ; Trésorier de l'Ordre : 0818134462 ; Trésorier Adjoint de l'Ordre : 0999923330 ; Prés. de Consultations Gratuites 0898911850 ; Vice- Prés. de Cons. Gratuites : 0999952183 ; Prés. Relat. Extérieures : 0999909463 ; Vice-Prés. des Relations Extérieures : 0999948887 ; Prés. des Admissions et Stages : 0999981410-0815043225 ; Prés. Socio-Culturelle : 0998111340 ; Vice-Prés. Socio-Culturelle : 0999929049 ; Vice-Prés. de Discipline : 0999916691-0819916691 ; Prés. de Sports et Loisirs : 0999986481-0898971121 ; Prés. Bon Fonctionnement de la Justice : 0898934894 ; Permanence administrative : 0998346822- 0810837813.

**ORDRE DES AVOCATS**  
**Barreau de Kinshasa/Matete**  
**Le Conseil de l'Ordre**

**DECISION N° 087 L/CO/BKM/2009**

L'an deux mille neuf, le vingt-septième jour du mois de Juin ;

Le Conseil s'est réuni pour statuer sur la demande d'admission à la Liste de Stage du Barreau près la Cour d'Appel de Kinshasa/Matete introduite par Monsieur NDUKUMA ADJAYI ;

Attendu que la demande du récipiendaire remplit les conditions requises par l'article 10 de l'Ordonnance-loi n° 79/028 du 28 septembre 1979 portant organisation du Barreau ;

Par ces motifs,

Le Conseil de l'Ordre,

Vu l'Ordonnance-loi n° 79/028 du 28 septembre 1979 portant organisation du Barreau, spécialement en ses articles 9, 10 et 11 ;

Vu l'ordonnance n° 91/008 du 20 mars 1991 portant modification de l'article 16 alinéa 3 du Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la décision n° 1/CNO/RMAE/1998 du 19/02/98 du Conseil National de l'Ordre des Avocats portant création de deux Barreaux dans la Ville de Kinshasa ;

Vu la lettre de transmission à l'Office du Procureur Général du double de dossier des pièces réglementaires visées à l'article 47 du Règlement Intérieur Cadre ;

Le Procureur Général requis pour ses avis préalables, ne s'est pas conformé aux prescrits de l'article 26 de l'Ordonnance-loi n° 79/025 du 28 septembre 1979 portant organisation du Barreau ;

Le Conseil de l'Ordre passe outre et décide l'admission à la Liste de Stage de l'Ordre des Avocats du Barreau près la Cour d'Appel de Kinshasa/Matete de Monsieur NDUKUMA ADJAYI ;

Ainsi décidé, le 27 Juin 2009 à la réunion du Conseil de l'Ordre du Barreau de Kinshasa/Matete, à laquelle siégeaient : Maître KHONDE-wa-BOMA M.B, Bâtonnier de l'Ordre, Maître EKOMBE MPETSI, Doyen du Conseil de l'Ordre, Maître FIDAMI TAMBA WAZOMA, Maître THOTO MALUMA, Maître LUSALUSU DIANGITUKULU, Maître BEMBO NKUMU, Maître NTUMBA MPOYI, Maître IYENDA KALUNDA, Maître NDENI KIDINGO MOKONZI, Maître MUTOMBO MUBABINGE et Maître ALUMBA MULENDA, Membres du Conseil de l'Ordre.

Fait à Kinshasa, le 27 Juin 2009.

POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME,

Maître Richard KAZADI KABIMBA,  
Secrétaire de l'Ordre.

Siège du Barreau : Concession Cour d'Appel de Kinshasa/Matete, 4<sup>ème</sup> Rue, Quartier Résidentiel, Kinshasa/Limete (RDC) ;  
E-mail : [barreaukinshasamatete1@yahoo.fr](mailto:barreaukinshasamatete1@yahoo.fr) ;  
Contact téléphonique : Bâtonnier : 0999951674 ; Doyen : 0999947362- 0818194363 ; Vice-Doyen et Prés. d'Etudes, Recherches, Publications et Documentations : 0999982101 ; Secrétaire de l'Ordre : 0818130841 ; Trésorier de l'Ordre : 0818134462 ; Trésorier Adjoint de l'Ordre : 0999923330 ; Prés. de Consultations Gratuites 0898911850 ; Vice- Prés. de Cons. Gratuites : 0999952183 ; Prés. Relat. Extérieures : 0999909463 ; Vice-Prés. des Relations Extérieures : 0999948887 ; Prés. des Admissions et Stages : 0999981419-0815043225 ; Prés. Socio-Culturelle : 0998111340 ; Vice-Prés. Socio-Culturelle : 0999929049 ; Vice-Prés. de Discipline : 0999916691-0819916691 ; Prés. de Sports et Loisirs : 0999986481-0898971121 ; Prés. Bon Fonctionnement de la Justice : 0898934894 ; Permanence administrative : 0998346822- 0810837813.